



**UNITED NATIONS  
DEVELOPMENT GROUP**



*Empowered lives.  
Resilient nations.*

# **Premier rapport annuel consolidé du Fonds Ezingo en République Centrafricaine**

**Rapport de l' Entité partenaire du Fonds Ezingo/Agent  
administratif**

**pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014**

**Bureau du fonds d'affectation spéciale pluripartenaires  
MPTF**

**Programme des Nations Unies pour le développement  
<http://mptf.undp.org>**

**31 mai 2015**

## PARTICIPATING ORGANIZATIONS



Government of CAR



UNDP(MDTF/PUNO only).



UNICEF



UNFPA



WHO

## CONTRIBUTORS



US Int'l Narcotics & Law Enfmnt Affairs



NETHERLANDS, Government of



NORWAY, Government of



Peacebuilding Fund

## TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| ABREVIATIONS ET SIGLES.....  | 3  |
| DEFINITIONS.....   | 5  |
| SOMMAIRE.....  | 6  |
| 1. INTRODUCTION.....   | 8  |
| 1.1. Le rapport annuel 2014.....   | 8  |
| 1.2. La République Centrafricaine : contexte général.....  | 8  |
| 2. CADRE STRATEGIQUE D'APPUI EN RCA ET FONDS EZINGO.....   | 9  |
| 3. GOUVERNANCE DU FONDS EZINGO.....  | 11 |
| 4. RESULTATS OBTENUS PAR PROJET/PROGRAMME.....   | 13 |
| 4.1 Project Paiement des salaires de la Police et de la Gendarmerie.....   | 13 |
| Objectifs et justification.....  | 13 |
| Effets et résultats obtenus.....   | 15 |
| 4.2 Project Appui au secteur de la Sécurité en RCA.....  | 17 |
| Objectifs et justification.....  | 17 |
| Effets et résultats obtenus.....   | 18 |
| 4.3 Project Projet Conjoint d'Appui à la Lutte contre les Violations des Droits de l'Homme et à la Relance de la Justice en RCA..... | 20 |
| Objectifs et justification.....  | 22 |
| Effets et résultats obtenus .....  | 22 |
| 4.4 Coûts directs.....   | 23 |
| 5. Défis essentiels.....   | 23 |
| 6. Conclusions et recommandations.....   | 24 |

## Abréviations et sigles

|         |  |
|---------|--|
| AA      | : Agent Administratif  |
| AGR     | : Activités Génératrices de Revenu   |
| ARSSG   | : Adjoint au Représentant Spécial du Secrétaire Général  |
| BAD     | : Banque Africaine de Développement  |
| BM      | : Banque Mondiale  |
| BSS     | : Bataillon de Soutien et de Services  |
| CEEAC   | : Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale  |
| CNR     | : Centre National de Référence des Infections Sexuellement Transmissibles et<br>de la Thérapie Anti-Rétro Virale |
| CR      | : Coordinateur Résident  |
| FACA    | : Forces de Défense Centrafricaines  |
| FMI     | : Fonds Monétaire International  |
| FSD     | : Fondation Suisse pour le Déminage  |
| GAR     | : Gestion Axée sur les Résultats   |
| GBVIMS  | : Gestion de l’Information   |
| GNUD    | : Groupe des Nations Unies pour le Développement   |
| HCDH    | : Haut-Commissariat aux Droits de l’Homme  |
| HRDDP   | : Politique de diligence voulue en matière de droits de l’homme (Human Rights<br>Due Diligence Policy)           |
| INL     | : US International Narcotics & Law Enforcement Affairs   |
| MINUSCA | : Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation<br>en République Centrafricaine   |
| MPTF    | : Fonds d’affectation spéciale Pluripartenaires (Multi-Partner Trust Fund)                                       |
| OIM     | : Organisation Internationale pour la Migration  |
| OMS     | : Organisation Mondiale de la Santé  |
| ONG     | : Organisation Non Gouvernementale   |
| PBF     | : Fonds pour la Consolidation de la Paix (Peacebuilding Fund)  |
| PEC     | : Prise en Charge  |

|        |   |
|--------|---|
| PNUD   | : Programme des Nations-Unies pour le Développement |
| RCA    | : République Centrafricaine                         |
| SG     | : Secrétaire Général                                |
| TdR    | : Termes de Référence                               |
| UE     | : Union Européenne                                  |
| UNICEF | : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance            |
| UNFPA  | : Fonds des Nations Unies pour la Population        |
| UNPOL  | : Police des Nations Unies                          |
| VBGS   | : Violences Basées sur le Genre et le Sexe          |
| VIH    | : Virus de l'Immunodéficience Humaine               |

## DEFINITIONS

**Allocation** : Montant approuvé par le Comité de pilotage du Fonds.

**Bailleurs de fonds** : Parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des appuis.

**Budget total approuvé** : Représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de pilotage.

**Clôture financière** : Un appui est considéré comme étant fermé financièrement lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

**Clôture opérationnelle** : Un appui est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

**Contributions des bailleurs** : Sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif.

**Coûts directs** : Coûts qui peuvent être tracés ou identifiés comme faisant partie du coût de l'exécution du Fonds fiduciaire.

**Coûts indirects** : Coûts généraux ne pouvant être directement lié à un programme particulier ou à une activité particulière des Organisations participantes. La politique du GNUM prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7% des coûts programmables.

**Date de transfert** : Date du versement de fonds à une entité nationale.

**Décaissement** : Montant versé à un fournisseur ou une entité pour les biens reçus, travail accompli, et/ ou les services rendus (n'inclut pas les engagements non réglés).

**Dépenses** : Somme des dépenses déclarées par l'ensemble des entités nationales au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour informer les donateurs.

**Dépôt de contributeur** : Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds pluripartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

**Engagement de contributeur** : Montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds au terme d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds pluripartenaires du PNUD en sa qualité d'Agent Administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

**Montant net financé** : Montant transféré à une entité nationale moins tout remboursement versé au Bureau des fonds pluripartenaires par une entité nationale.

**Taux d'exécution** : Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une entité nationale au « montant net financé ».

## SOMMAIRE

L'année 2014 a été une année capitale pour la RCA. Depuis le coup d'Etat de mars 2013 par les rebelles Seleka qui a renversé le gouvernement du président François Bozizé, les violences n'ont eu de cesse et ont entraîné la fuite de plus d'un million de personnes. Durant toute l'année 2013 et au début de 2014, la situation politique, sécuritaire et humanitaire était précaire.

Selon the HCR<sup>1</sup>, depuis le mois de décembre 2013, un quart de la population centrafricaine, soit près d'un million de personnes, a été déplacée à l'intérieur du territoire par le conflit qui a créé une profonde fracture ethnico-religieuse dans le pays. Plus de la moitié de la population, entre 2.2 et 2.5 millions de personnes, a encore besoin d'une aide humanitaire. Parallèlement, ce conflit a eu des répercussions régionales, plus de 190 000 réfugiés centrafricains ayant fui au Cameroun, au Congo, en République démocratique du Congo (RDC) et au Tchad depuis le mois de décembre 2013.

En août 2014, environ 508 000 personnes étaient toujours déplacées en RCA -- un total en baisse par rapport aux chiffres précédents -- et l'afflux de réfugiés dans les pays limitrophes s'était stabilisé. Cependant, de violents affrontements quotidiens continuent aujourd'hui de déplacer, par milliers, des personnes qui ont déjà des conditions de vie désastreuses. Les factions opposées contrôlent de vastes secteurs et les groupes armés se scindent, de sorte que la situation est de plus en plus complexe et imprévisible. La présence de groupes armés affecte et limite les interventions humanitaires.

Pour répondre à cette situation, le Secrétaire Général des Nations-Unies a présenté le 20 février 2014 une proposition en six points au Conseil de Sécurité de l'ONU afin de restaurer la sécurité et contribuer à un retour à la stabilité et à l'existence d'un Etat de droit au sein du pays, tout en facilitant un support au relèvement communautaire. Suite à cette proposition, le Conseil de Sécurité de l'ONU le 10 avril 2014 autorise le déploiement d'une opération multidimensionnelle des Nations Unies, la MINUSCA, avec le mandat prioritaire d'assurer la protection des civils, à partir du 15 septembre 2014.

Avec une force autorisée de 11820 membres en uniforme, le déploiement n'a pu avoir lieu que graduellement, ce qui a également conditionné la mise en œuvre des projets et des interventions dont certains ont été retardés, en raison des limitations liées aux contraintes sécuritaires. En date du 28 février 2015, la MINUSCA compte 9660 effectifs déployés, soit le 82% du maximum autorisé par la résolution 2149 du Conseil de Sécurité.<sup>2</sup>

Afin de compléter les efforts de stabilisation en RCA, les Nations-Unies ont également, en accord avec les partenaires de développement et le gouvernement, créé un Fonds Fiduciaire pour la RCA, outil indispensable afin de canaliser les financements de la communauté internationale envers les axes prioritaires de la sécurité, restauration de l'état de droit, de la protection des populations civiles, du fonctionnement des institutions de l'Etat, de la réconciliation nationale, et du relèvement communautaire. Ceci a donné lieu à l'établissement du Fonds Ezingo durant le premier semestre de 2014.

---

<sup>1</sup> HCR, profil d'opération 2015, <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d553.html>

<sup>2</sup> <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minusca/facts.shtml>

La communauté internationale s'est fortement mobilisée en vue de stabiliser la situation sécuritaire et de remédier aux besoins de base de la population. Ainsi, grâce aux initiatives

des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), une feuille de route définissant un cadre politique de transition a été adoptée et a servi de support au développement des programmes financés et entrepris par le biais du Fonds Ezingo.

L'intervention de la communauté internationale a été absolument indispensable pour apporter un répit dans le conflit prolongé qui sévit en RCA depuis 2012. La présence de la MINUSCA et l'existence d'un Fonds pluripartenaire qui permet de canaliser des financements dans une optique d'appui intégral et intégré aux efforts de stabilisation et de reconstruction du pays sont deux atouts majeurs qui contribuent à l'accalmie relative qui a suivi le déploiement de la MINUSCA et la mise en œuvre des projets financés par le Fonds Ezingo.

La situation reste toutefois instable et les efforts des Nations Unies et des partenaires de développement doivent s'intensifier, en se consolidant sur les acquis qui sont en cours de développement dans cette première phase d'appui international au pays. La situation humanitaire et sécuritaire est suffisamment grave pour que la communauté internationale agisse de manière décisive avec un appui à long terme afin de permettre au pays et à la population d'obtenir un ordre constitutionnel et état de droit dans lequel les droits de l'homme sont respectés et les conditions de vie sont en accord avec les aspirations des populations. Si l'année 2014 a été une année essentielle pour la mise en place des instruments et des programmes d'appui au pays et pour obtenir le soutien de la communauté internationale pour ces initiatives, l'année 2015 s'avère une année charnière pour pouvoir juger de l'efficacité de l'aide ainsi apportée dans un cadre sécuritaire amélioré par la présence de la MINUSCA. Toutefois les efforts en matière sécuritaire, de justice, de réconciliation doivent se poursuivre sans relâche afin d'aboutir au rétablissement d'un état de droit, alors que de nombreuses contraintes demeurent qui influencent le résultat des efforts entrepris.



## 1. INTRODUCTION

En République centrafricaine, près d'un million de personnes ont fui leur foyer depuis le déclenchement des violences politiques et religieuses en mars 2013, suite au renversement du gouvernement du président François Bozizé par les rebelles Seleka. Plus d'un millier de personnes ont été tuées et environ 100 000 personnes ont cherché refuge à l'aéroport international de Bangui, la capitale du pays. La crise qui sévit en RCA a placé plus de 2,25 millions de personnes en situation précaire et requérant une assistance humanitaire immédiate. Pour pallier à la dégradation de la situation, le Secrétaire Général des Nations-Unies a, le 20 février 2014, présenté une **proposition en six points** au Conseil de Sécurité. La proposition visait à restaurer la sécurité, appuyer la création d'un Etat de droit, les priorités politiques et la réconciliation, ainsi qu'à promouvoir le relèvement communautaire. La proposition fait appel à la communauté internationale pour une réponse immédiate et entièrement intégrée, bâtie sur une approche qui part de l'action humanitaire mais avec l'inclusion d'un financement pour le développement dès le départ afin de permettre à la RCA de trouver des solutions durables à la crise actuelle.

C'est dans ce contexte que les Nations Unies ont établi le Fonds Fiduciaire Pluripartenaires Ezingo en 2014. Ezingo signifie « renaissance » en Sango (langue locale) et le Fonds vise à financer une réponse coordonnée pour la stabilisation, la consolidation de la paix et les efforts de relèvement sur une période de dix ans.

Le 10 avril 2014 le Conseil de Sécurité a autorisé le déploiement d'une opération multidimensionnelle des Nations Unies – la MINUSCA, avec, pour priorité, la protection des civils. Ses autres tâches initiales comprennent le soutien au processus de transition, la facilitation de l'aide humanitaire, la promotion et la protection des droits de l'homme, l'appui à la justice et à la primauté du droit, le soutien au processus de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de rapatriement.

### 1.1. Le rapport annuel 2014

Le rapport annuel 2014 sur les activités réalisées dans le cadre du Fonds Ezingo couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2014; il présente l'état de la mise en œuvre des projets et programmes conjoints dont le financement a été agréé. Ce rapport consolidé a été préparé par le Bureau MPTF selon les exigences de transmission des rapports soumis par les agences participantes énoncées dans l'Accord de transfert de fonds. Il ne constitue ni une évaluation du Fonds Ezingo, ni une évaluation de la performance des organisations participantes. Il s'agit du premier rapport annuel puisque le Fonds a été établi durant le premier semestre de 2014.

### 1.2. La République Centrafricaine : contexte général

Suite aux multiples interventions de la communauté internationale, un accord a été conclu avec les autorités de transition pour une feuille de route qui permette un retour graduel vers la normalité, même si le Président de la Transition a démissionné le 10 janvier 2014, soulignant la difficulté de consolider les efforts entrepris. Le déploiement graduel de la MINUSCA a contribué à favoriser la mise en œuvre des projets prioritaires en assurant une certaine sécurité dans un contexte souvent violent et instable. L'attentisme ne pouvant que contribuer à plus de souffrances et plus de destruction, les actions concertées de la communauté internationale ont été déterminantes et sont arrivées à un moment critique de l'histoire

récente du pays pour apaiser la souffrance et offrir un peu de réconfort aux populations civiles, premières victimes des violences.

## 2. Cadre stratégique d'appui en RCA et Fonds Fiduciaire Multipartenaires – Ezingo

Devant l'ampleur des besoins, et compte tenu de la destruction et des saccages perpétrés par les différents groupes armés, la communauté internationale est venue en aide en structurant son apport de manière cohérente et coordonnée à travers différents acteurs, comme le FMI, la Banque Interafricaine de Développement, la Banque Mondiale, l'UE, la France, et les Nations Unies. Il est important de noter le bon niveau de coordination entre les partenaires du développement, notamment la complémentarité des actions entre les financements de la Banque Mondiale et du Fonds Ezingo durant l'année 2014 sur des aspects essentiels visant à éviter l'implosion de toutes les capacités étatiques et institutionnelles.

Avec la création du Fonds Multipartenaire Ezingo, la communauté internationale possède désormais un Fonds qui permet :

- La mise à disposition d'un **instrument financier responsable, transparent, rentable et orienté sur les résultats** afin de canaliser de façon catalytique les financements de développement des différents partenaires internationaux aux **Nations-Unies, ONGs et au Gouvernement** afin d'adresser les priorités immédiates, de moyen et de long-terme.
- La création d'une plateforme entre les acteurs nationaux et internationaux à travers le partage **d'une vision commune et d'une théorie de changement solide** qui identifie les facteurs de conflit et causes de vulnérabilité structurelle, ce qui est essentiel pour développer la résilience et réduire le risque d'un nouveau conflit.
- De favoriser **l'efficacité de l'aide** grâce à une coordination de l'assistance internationale qui réduit la fragmentation de l'aide et évite la répétition des efforts et l'augmentation des écarts.
- D'assurer **l'appropriation nationale et l'alignement** avec les priorités nationales.
- De faciliter une approche collective, conjointe et dynamique **vers l'appréciation, la mitigation et la gestion des risques contextuels, programmatiques et institutionnels**.

Le Fonds dispose de deux fenêtres avec différentes modalités opérationnelles afin de canaliser les fonds vers :

- **Les projets à effet immédiat** basés sur la proposition en six points du SG afin d'asseoir l'autorité de l'état, la réconciliation et la médiation, le relèvement rapide et la relance économique.
- **Les priorités stratégiques transitionnelles** telles que contenues dans la *Feuille de Route* et le *Programme d'Urgence* du Gouvernement
- **Les objectifs de construction de la paix et de la création d'un état de droit** afin d'appuyer la Nouvelle Donne<sup>3</sup> (New Deal)

Il est important de noter que le Fonds a un caractère innovateur, puisqu'il dispose de **deux fenêtres de financement**, l'une pour les Agences des Nations Unies avec, d'une part, une modalité « projet » et, d'autre part, un mécanisme accéléré pour les projets les plus urgents en

---

<sup>3</sup> Comme mentionné lors du quatrième forum sur l'efficacité de l'aide à Busan en 2011, une nouvelle donne « New Deal » a été présenté pour l'engagement dans les états fragiles

réponse aux imprévus. La seconde fenêtre est destinée au Gouvernement en appui budgétaire pour le renforcement des capacités nationales. Il s'agit donc d'une approche intégrée qui inclut autant les efforts de la communauté internationale que ceux du Gouvernement afin d'utiliser et renforcer pleinement les systèmes nationaux en accord avec le New Deal. Il existe très peu de Fonds, au sein du MPTF, qui appuient les Agences des Nations Unies ainsi que le Gouvernement et cette approche démontre l'importance accordée autant à la responsabilité collective de la communauté internationale et du Gouvernement que le désir de pouvoir offrir un appui intégré avec deux fenêtres complémentaires, mais distinctes. Ceci fait aussi partie du caractère novateur de ce Fonds.

### Fenêtres et modes de financement

Afin d'équilibrer les besoins d'une réponse rapide et la réduction des risques avec le besoin d'assurer l'appropriation du Gouvernement et le développement des capacités, le Fonds Ezingo possède deux fenêtres opérationnelles avec différents modes de financement à travers desquelles il peut canaliser l'assistance :

**Fenêtre ONU:** les organisations participantes des Nations Unies (Agences UN et MINUSCA) et l'OIM sont éligibles pour recevoir un financement du Fonds Ezingo et canaliser les financements aux institutions nationales et sous-nationales, ainsi qu'aux ONGs internationales (**Modalité Projet**). Un **Mécanisme accéléré** est disponible afin de répondre à des priorités urgentes et imprévues. Cette modalité s'articule à travers un projet de document simplifié et un système d'approbation prioritaire afin de transférer les fonds.

**Fenêtre Nationale - Support Budgétaire Direct:** les fonds sont transférés directement aux entités gouvernementales (**Modalité Appui Budgétaire Direct**). En accord avec le New Deal cette fenêtre utilise et renforce les systèmes nationaux. En partenariat avec la Banque Mondiale, le Fonds Ezingo a déjà effectué des transferts financiers sous cette fenêtre pour le paiement de la police et de la gendarmerie (voir détails du projet ci-dessous)

### Historique du Fonds Ezingo et contributions

Dès avril 2014, les documents de base du Fonds étaient rédigés et validés. Il s'agit des « Termes de Référence » et des « Arrangements Opérationnels ».

Une liste de 49 projets prioritaires a été élaborée par les agences des Nations Unies en collaboration avec le Gouvernement. Ces projets couvrent 4 domaines thématiques répartis comme suit :

1. Autorité et Responsabilités de l'Etat (ARE) : 17 projets
2. Relèvement Communautaire/Action humanitaire (RC/AH) : 17 projets
3. Réconciliation et Médiation (ReMed): 12 projets
4. Reprise Economique (RE): 3 projets

Le Fonds a obtenu, au 31/12/2014, un montant total de contributions d'USD 20.256.720, selon la liste de bailleurs ci-après :

| Bailleur  | Montant déposé (USD) | Montant engagé (USD) |
|---|----------------------|----------------------|
| US International Narcotics & Law Enforcement Affairs (INL)  | 11.253.925           | 11.253.925           |
| Gouvernement des Pays-Bas                                   | 2.383.360            | 6.166.462            |
| Fonds pour la Consolidation de la Paix / Peacebuilding Fund | 4.607.000            | 4.607.000            |
| Gouvernement de la Norvège                                  | 2.012.435            | 2.012.435            |
| <b>Total</b>  | <b>20.256.720</b>    | <b>24.039.822</b>    |

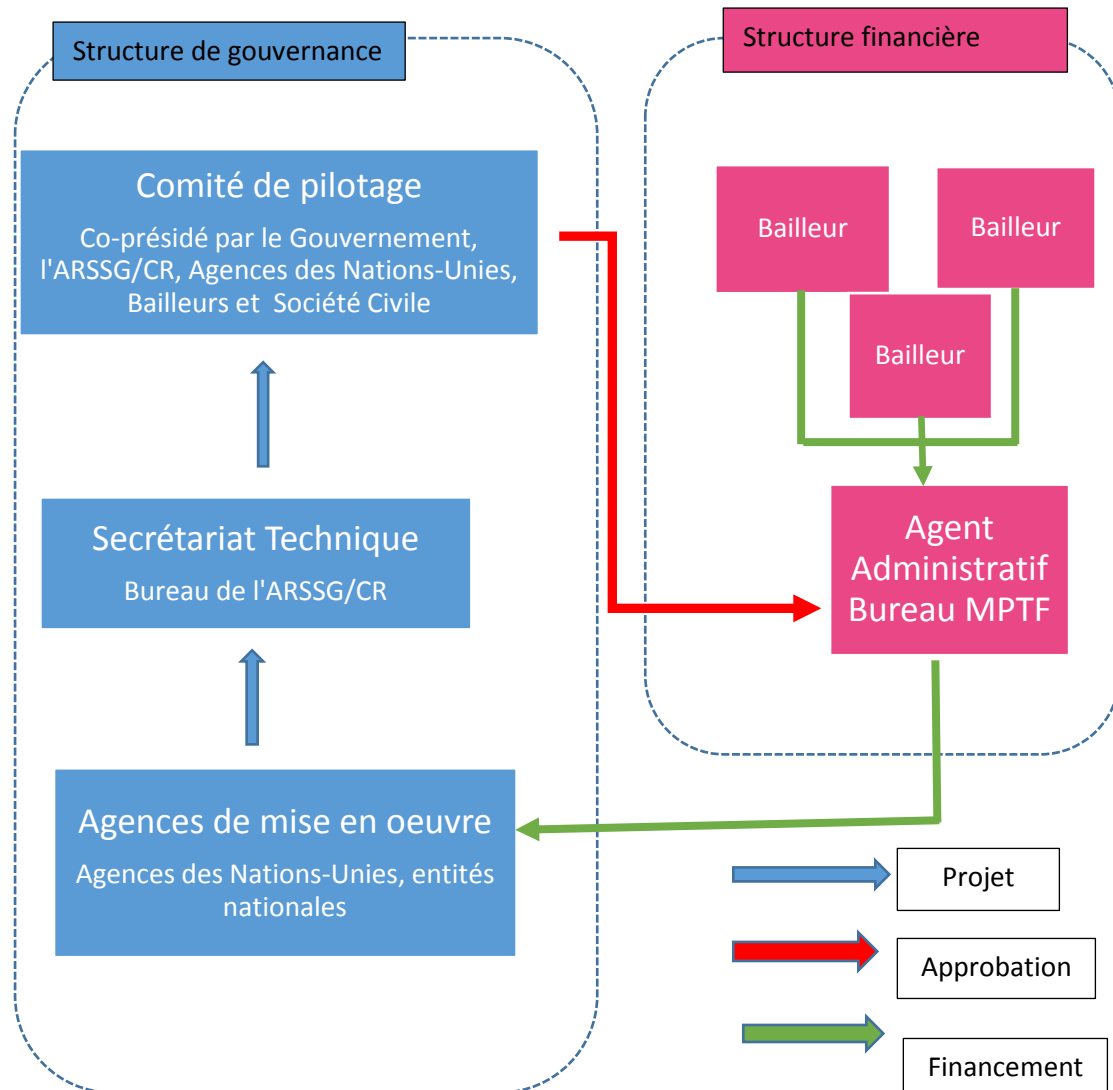
### 3. Gouvernance du Fond Ezingo

Le Fonds Ezingo RCA est gouverné par un comité de pilotage qui est co-présidé par le Gouvernement et l'Adjoint du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies / Coordinateur Résident (ARSSG/CR) et inclut les représentants des Nations-Unies, des bailleurs de fonds et de la société civile. Le rôle principal du Comité de Pilotage est :

- D'établir la direction stratégique et les priorités de financement
- De déterminer les allocations financières du Fonds
- De superviser l'exécution du Fonds et son impact

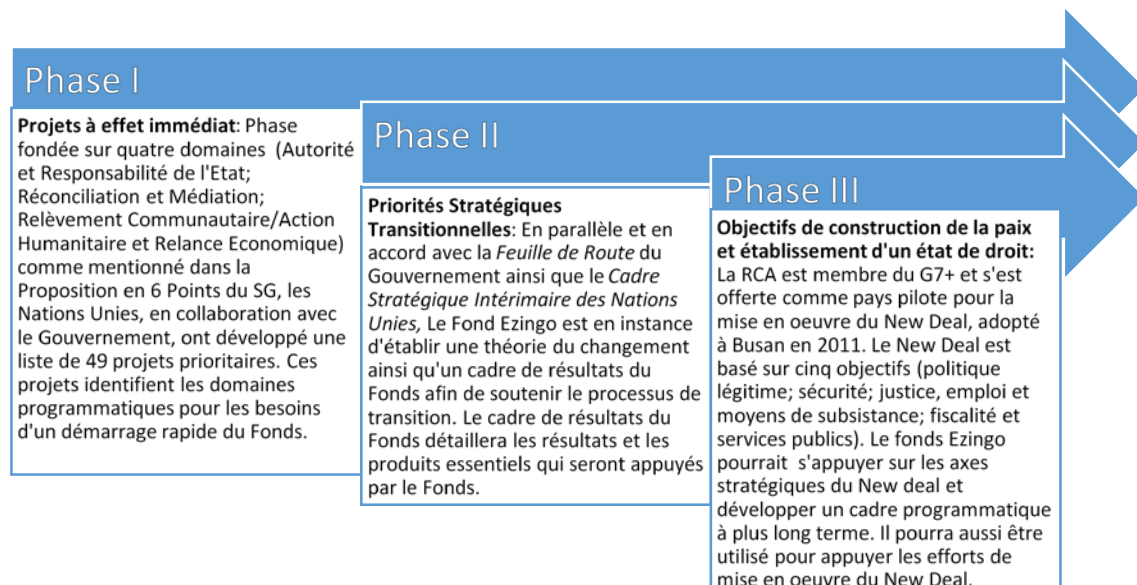
Le Comité de Pilotage bénéficie du support d'un **Secrétariat Technique** établi au sein du bureau de l'ARSSG/CR. Le Secrétariat technique est chargé principalement d'appuyer le Comité de Pilotage dans l'organisation des rencontres de ses membres, de la préparation de lignes directrices pour les allocations et de gérer le processus d'allocation (notamment réviser les soumissions reçues, en assurer le suivi, informer sur les résultats obtenus et s'assurer du transfert effectif des fonds à l'agence participante des Nations Unies bénéficiaire).

Le Fonds Ezingo RCA est administré par le Bureau des fonds Pluripartenaires du PNUD (Bureau MPTF) selon la structure suivante :



### Domaines d'intervention - Une approche graduelle en trois phases

Comme mentionné au schéma ci-dessous, le Fonds repose sur une approche graduelle, divisée en trois phases, ce qui permet de pouvoir identifier et décliner les financements selon les besoins de chaque phase :



#### 4. Les Projets Financés en 2014

Durant l'année 2014 le Fonds Ezingo a financé quatre projets, dont l'un est déjà arrivé à terme en septembre 2014. La liste des projets approuvés et financés est la suivante :

1. Paiement des Salaires de la Police et de la Gendarmerie;
2. Appui au Secteur de la Sécurité en RCA ;
3. Projet Conjoint d'Appui aux Violations des Droits de l'Homme et la Relance de la Justice en RCA. Programme conjoint entre le PNUD, ONU Femmes, et la MINUSCA ;

##### 4.1. Nome du Projet : Paiement des salaires de la police et de la gendarmerie

##### Objectifs et justification

Le projet fait partie des priorités nationales et s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les efforts en cours pour stabiliser le pays. Les institutions ont cessé de fonctionner suite à la crise de mars 2013 et au renversement du Président Bozizé par les rebelles Seleka, ce qui a plongé le pays dans un état de déstabilisation. En avril 2014, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a mis en place la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Centrafricaine (MINUSCA). L'arrêt de la machine institutionnelle n'a fait qu'augmenter l'insécurité et l'impunité et a marqué la fin de l'existence d'un état de droit digne de ce nom. Dans un souci d'assister le pays à se stabiliser en accord avec la feuille de route du gouvernement, les Nations Unies et la Banque Mondiale se sont réparti le soutien aux fonctions essentielles du gouvernement comme suit : la Banque Mondiale s'est chargée du

paiement des salaires des fonctionnaires civils de l'Etat de mai à août 2014. Les Nations Unies ont, à travers la fenêtre nationale, contribué au paiement des salaires des agents de la police et de la gendarmerie afin d'assurer la restauration de leurs fonctions essentielles. Cet effort a eu un coût total chiffré à USD. 5.762.600 pour la période de mai à août 2014.

Le projet implique les partenaires suivants sous le financement de la fenêtre nationale : Le Ministère des Finances et du Budget, Le Ministère de la Sécurité Publique et de l'Emigration-Immigration, Le PNUD, le Bureau du Coordinateur Résident, l'UNPOL, et ONU Femmes.

Le financement du projet a été assuré par le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) sous son domaine prioritaire 4, à savoir la restauration des services administratifs essentiels.

L'objectif urgent et immédiat est le rétablissement des fonctions sécuritaires essentielles de l'Etat.

Le projet est bâti sur deux résultats et six activités, selon le schéma ci-après :

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Résultat 1</b> | <b>Les salaires des agents de police et de gendarmerie pour les mois de mai à août 2014 sont payés</b>  |
| <b>Activité 1</b> | Identification et recensement des agents de police et de gendarmerie  |
| <b>Activité 2</b> | Paiement des salaires de la police et de la gendarmerie à travers le trésor public  |
| <b>Activité 3</b> | Mise en place du Secrétariat du PMTF RCA  |
| <b>Résultat 2</b> | <b>Les risques associés à la conformité au HRDDP (<i>politique de diligence voulue par le Secrétaire Général en matière de droits de l'homme</i>)</b> |
| <b>Activité 1</b> | Mise en place d'un mécanisme de surveillance et de suivi des activités de la police et de la gendarmerie au sein du ministère de la sécurité          |
| <b>Activité 2</b> | Recrutement d'un expert police  |
| <b>Activité 3</b> | Mise en place d'un mécanisme de surveillance des activités de sécurité par la société civile  |

Bien qu'il ne s'agisse que d'un seul projet en terme programmatique, le résultat 1 est canalisé par un financement à travers le Fonds MPTF Ezingo, alors que les activités du résultat 2 sont effectuées par le PNUD sous transfert direct du PBF.

La raison d'être de ce projet est la répression qu'ont exercée les Seleka après avoir pris le pouvoir, ce qui a causé l'abandon des postes dans les institutions étatiques chargées de la sécurité (dont la police et la gendarmerie) . Lors des pillages en 2013 et 2014, les équipements, y compris les véhicules et les équipements nécessaires au fonctionnement des forces de police et de gendarmerie, ont été pillés et leurs bâtiments et bureaux de travail rendus inutilisables. Ce vide sécuritaire a contribué à une spirale de violence et à la paralysie du système judiciaire. Il importait d'amener une aide financière immédiate et tangible au nouveau Gouvernement de Transition pour appuyer sa capacité de fonctionnement.

Compte tenu de l'ampleur de la crise et des besoins, ce projet a été conçu en étroite collaboration avec d'autres partenaires au développement (le FMI, la Banque Mondiale, la BAD, la CEEAC, l'UE, et la France) et en consultation avec une mission technique du FMI entreprise en février 2014.

Les points forts du projet sont le rétablissement du fonctionnement des services essentiels de l'Etat par la reprise des services publics dans les domaines prioritaires y compris la sécurité. Le projet vient en appui à la proposition en 6 points du Secrétaire Général pour la RCA, dont l'une

des priorités les plus urgentes était d'assurer le paiement des fonctionnaires de la police et de la gendarmerie, soit environ 3,800 personnes selon le document de projet (voir tableau de résultats ci-dessous).

Le projet doit aussi permettre de mieux coordonner les interventions dans le secteur de la sécurité, dont les plus significatives ont été :

- Le soutien du PNUD et de la coopération française à la reprise des fonctions d'ordre public de quelques unités de la police et des unités de gendarmerie à Bangui depuis février 2014
- Le PNUD a lancé un projet de soutien au redémarrage des fonctions-clés de protection et de la chaîne pénale à Bangui, y compris à travers la fourniture d'équipements aux institutions de l'Etat de droit et doit étendre cette initiative en partenariat avec la MINUSCA et l'ONU Femmes.
- Le HCDH (Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme) dispose d'une équipe de suivi des droits de l'homme, soutenue par le PBF, qui contribuera au projet, notamment à l'évaluation et au suivi des droits de l'homme ;
- Le PNUD et la MINUSCA fournissent un appui pour la rénovation des postes de police et de gendarmerie avec l'apport financier du PBF.

Afin de surveiller et d'assurer le respect des droits de l'homme, le projet assiste aussi le Ministère de l'Intérieur ainsi que la société civile afin d'assurer un suivi en matière des graves violations des droits de l'homme. Ceci requiert une approche progressive afin d'établir les mécanismes de suivi et de correction nécessaires en trois phases : la phase une qui est immédiate permet l'établissement d'un protocole d'accord avec la mise en place de « lignes rouges » concernant les graves violations des droits de l'homme, en plus de la mise en place de mesures correctives et du renforcement des capacités, dans le cadre des modifications institutionnelles requises. Une deuxième série de mesures a trait au renforcement des structures de contrôle existantes (efficacité de la chaîne de commandement). La phase deux, qui est basée sur l'évaluation et le suivi des travaux par le HCDH (Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme) et la société civile, ne produira ses effets que progressivement. La phase trois ne générera d'effets qu'à moyen terme, car elle concerne la gestion interne des capacités de contrôle du Ministère de la sécurité, de la police et de la gendarmerie.

L'une des difficultés de ce projet (ainsi que de celui de la Banque Mondiale) est la détermination de la masse salariale exacte. Il n'y a eu aucune vérification depuis 2009 des fonctionnaires en RCA ce qui a causé un certain nombre de problèmes. Une mission est actuellement en cours afin de répondre à ce problème et le PNUD est en phase de vérification du fichier des soldes et des systèmes de gestion du personnel, ce qui devrait permettre une actualisation de la masse salariale.

#### **Effets et résultats obtenus**

Selon le rapport semi-annuel couvrant la période de mai à décembre 2014, les principaux résultats sont les suivants :

**Résultat 1** : Le bureau a reçu du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) les ressources pour l'atteinte du Résultat 1 : Les salaires de la Police et de Gendarmerie sont payés. Le nombre des bénéficiaires est indiqué dans le tableau ci-après :



Tableau de paiement des policiers et gendarmes : source rapport semi-annuel du PBSO Mai à décembre 2014 :

| Mois payés               | Total Policiers et Gendarmes payés |
|--------------------------|------------------------------------|
| Salaires de Mai 2014     | 3417                               |
| Salaires de Juin 2014    | 3539                               |
| Salaires de Juillet 2014 | 3564                               |
| Salaires d’Août 2014     | 3661                               |

Acquis de l’opération de vérification et d’assainissement du fichier de la paie. L’analyse des documents résultant de l’opération de recensement à cette étape du processus montre les acquis préliminaires suivants :

- 19 577 fonctionnaires civils et agents de l’Etat (soit 87%) ont été dûment recensés sur un effectif de référence 22 592,
- 1 849 fonctionnaires civils et agents de l’Etat (soit 8%) validés par des procédures alternatives impliquant le Comité de Litiges et des Contentieux (COLICO), et/ou les Directions des Ressources Humaines des ministères) en attendant un recensement,
- 1 207 fonctionnaires civils et agents de l’Etat non recensés en dépit de toutes les procédures alternatives et exceptions mises en place ont eu leur solde suspendue depuis mai 2014 jusqu’à ce jour,
- 301 fonctionnaires civils et agents de l’Etat décédés et/ou radiés ont été sortis du fichier de solde ;
- 931 fonctionnaires civils et agents de l’Etat admis à faire valoir leurs droits à la retraite ont été mis effectivement à la retraite par deux arrêtés signés respectivement en juin et en septembre 2014 par le Ministère en charge de la fonction publique,

Une reprise graduelle des services publics est attestée par les deux rapports de contrôle physique de l’Inspection Générale des Finances.

**Résultat 2** : Les risques associés à la conformité au HRDDP sont suivis (sous financement direct du PBF au PNUD).

Les activités liées à cet effet ont démarré par l’élaboration et la signature avec la partie nationale d’un plan annuel de travail 2014. Le volet spécifique sur le HRDDP, particulièrement le produit 2 relatif la vérification des présences sur le lieu de travail des fonctionnaires de la police et de la gendarmerie et au développement d’outils de contrôle des forces, est en cours. Ce travail, réalisé grâce à l’appui d’une expertise internationale, a permis d’obtenir les résultats suivants :

- Mise en place du sous-comité technique de contrôle des effectifs par note de service du ministère de la sécurité publique ;
- Visite des lieux de rassemblement (gendarmerie et police) en matinée (relève de jour) et en fin de soirée (relève de nuit). Tous les services de police et de gendarmerie ont été régulièrement visités (plus de 40). Par ailleurs, des

contrôles programmés et inopinés du personnel de ces services ont été réalisés. Une base de données des effectifs de la police et de la gendarmerie a été produite et est en cours de nettoyage. Cette opération s'est réalisée grâce aux imprimés confectionnés prenant en compte les informations demandées, ces imprimés ont fait l'objet de validation par les membres du sous-comité conjoint de contrôle des effectifs.

- Les informations recueillies ont donné les résultats suivants :

Police :

Effectif théorique : 1166

Effectif présent : 1030

Soit 136 policiers qui ne se sont pas présentés pour remplir les questionnaires à ce jour.

Gendarmerie :

Effectif théorique : 1202

Effectif présent : 1094

Soit 108 gendarmes qui ne se sont pas présentés pour remplir les questionnaires à ce jour.

- Enfin un atelier de validation des différents outils confectionnés et de formation a été organisé à l'intention des utilisateurs que sont les OPJ et APJ de la police et de la gendarmerie. Cet atelier a réuni au total 50 participants et a permis aux agents de se familiariser à l'utilisation de l'outil, mais aussi de se conformer aux principes du HRDDP à travers des communications sur des thématiques pertinentes telles que : Le respect des droits fondamentaux de la personne dans les opérations de police; le respect des personnes vulnérables par les forces de sécurité intérieure/ la notion du genre; la notion de commandement etc..

#### **4.2. Nom du Projet : Appui au secteur de la sécurité en RCA**

##### **Objectifs et justification**

Ce projet, dont le budget est d'USD 1.114.323 selon le document de projet, a été établi et a suivi la modalité de mécanisme accéléré de la première fenêtre ONU du Fonds Ezingo.

Les partenaires du projet sont le PNUD et la MISNUSCA, alors que l'exécution est assurée par la Fondation Suisse de Déminage (FSD).

L'objectif essentiel est le soutien au regroupement des Forces de Défense Centrafricaines (FACA) dans des casernes réhabilitées et leur enregistrement. En particulier, les zones ciblées sont les Camps Kassai et Camp du Bataillon de Soutien et des Services (BSS) et de créer une base de données des effectifs des FACA.

Suite aux violences en RCA, les casernes militaires des camps Kassai et BSS (Bataillon de Soutien et de Services) ont été entièrement pillées. Alors que le PNUD, la MINUSCA et le PBF soutiennent le projet de réhabilitation des capacités fonctionnelles de la police et de la gendarmerie, il n'y avait pas de soutien direct aux Forces Armées. Ce projet vient donc en

complément du projet des Nations Unies de relocalisation de la Seleka de Bangui proposée par la MINUSCA et l'OIM et du projet de sécurité communautaire initié par le PNUD.

L'objectif essentiel est la réhabilitation des structures essentielles au sein de deux importantes casernes de Bangui qui ont été pillées et détruites : les camps de Kassai et BSS. L'approche se base sur la participation du bataillon du génie militaire des FACA, ce qui contribuera à redonner confiance dans le travail des Forces Armées et contribuera à améliorer les conditions d'existence des FACA. La réhabilitation des casernes permet d'accueillir les soldats regroupés et facilite l'organisation et le maintien de la discipline.

Selon le Ministère de la Défense, il faut tout d'abord regrouper les FACA à Bangui afin de les restructurer et en faire une armée de garnison avant de les déployer progressivement au niveau des 6 provinces militaires pour assurer la sécurité sur tout le territoire. C'est dans cette optique que la réhabilitation des casernes joue un rôle prioritaire et justifie l'exécution de ce projet, contribuant ainsi à la sécurité publique et au renforcement des capacités institutionnelles du Gouvernement de Transition. La participation du bataillon du génie militaire de FACA dans la réhabilitation des deux camps démontrera leur engagement à participer au processus de restructuration de l'armée et à la reconstruction du pays, ce qui contribuera à l'amélioration de l'image de marque de l'armée.

Pour compléter ce processus, une base de données fiable, complète et transparente, sera créée afin d'assurer l'enregistrement des FACA et sera utilisée comme fondement pour la restructuration des Forces Armées, cela sous supervision internationale. Ce projet permettra aussi de connaître les effectifs actuels et toutes les informations pertinentes concernant les FACA. Les formalités d'enregistrement ont démarré à fin décembre 2013 mais sans soutien ni suivi de la communauté internationale et sans équipement adéquat. Au sein de ce projet, FSD déploiera un expert IT afin d'assurer le développement d'une base de données fiable et facilement utilisable et la création et la formation d'une équipe de gestion de la banque de données.

La population civile est bénéficiaire indirecte de ce projet dans la mesure où le projet vise à empêcher les FACA de s'impliquer dans les activités des groupes armés et à réduire la violence et les violations des droits de l'homme. Les bénéficiaires immédiats seront le Ministère de la Défense et les FACA eux-mêmes avec l'amélioration de leur condition de vie. A l'intérieur des casernes, la maternité, le centre de secours des sapeurs-pompiers, la cuisine et le caféteria, ainsi que le centre de formation, seront réhabilités et sécurisés en vue de créer les conditions propices à de meilleures conditions de travail, à la santé, à l'alimentation et à la formation. Afin de contribuer à la sécurisation des casernes, celles-ci seront protégées par l'érection d'une clôture pour prévenir de futures attaques ou des actes de pillage.

Le Gouvernement s'est engagé à verser régulièrement les soldes des soldats du Bataillon du génie militaire engagés dans la réhabilitation des casernes pendant toute la durée du projet.

### **Effets et résultats obtenus**

**Résultat 1:** un système d'enregistrement et une base de données fiables et sécurisée est disponible et opérationnelle pour l'armée centrafricaine.

Les matériaux sont disponibles et prêts à l'installation. Les travaux techniques de confection de la base de données ont pu être réalisés grâce à l'appui technique d'un expert international déployé par le Fonds Suisse de Déminage (FSD) ainsi que l'achat des équipements

informatiques, du serveur et de la réhabilitation du local devant abriter le serveur. Les responsables des ressources humaines habilités à gérer la base de données devront bénéficier dans les prochaines sessions de formation sur l'utilisation, la gestion et la mise à jour des données.

Le local pour abriter le serveur a été identifié à l'intérieur du bureau du Directeur Général de la Direction Générale des Ressources Humaines au sein du Ministère de la Défense. Un cahier des charges de la réhabilitation de la salle du serveur a été préparé, en tenant compte de la nécessité de sécuriser les locaux en prenant toutes les précautions pour garantir la durabilité et la sauvegarde de la base de données.

Le software et le hardware les plus adaptés à la situation ont été identifiés après études des besoins et des capacités. Le matériel informatique et le software achetés sont stockés auprès du FSD, en attendant la réhabilitation de la salle du serveur afin de pouvoir installer l'équipement d'enregistrement.

En termes d'installation du software et test de fonctionnement, les interfaces de saisie sont en cours de développement. Les modules de sécurité d'accès aux données sont terminés et fonctionnent déjà.

**Résultat 2** : Les casernes du camp Kassaï et les bâtiments de services sanitaires du camp Obrou sont réhabilités par le Bataillon du Génie et prêt à être utilisés pour les activités de routine.

Les travaux de réhabilitation sont en cours avec un taux d'exécution de 65% globalement pour les 24 bâtiments du camp Kassaï, 3 bâtiments du camp Obrou et une salle de serveur au niveau du Ministère de la Défense.

Les travaux de réhabilitation du camp Kassaï ont démarré durant une période de trouble, avec des vagues d'insécurité qui ont retardé l'exécution du projet et compromis l'accès des éléments du génie au camp. 150 éléments du génie militaire ont toutefois participé à la réhabilitation des bâtiments moyennant un paiement journalier d'un montant de 2000 FCFA des Primes Générales Alimentaires (PGA). Le paiement de ces PGA semble faire partie des éléments indispensables à la motivation des sapeurs du Bataillon.

L'achat des fournitures est extrêmement difficile en raison d'un stock exigu et des prix enflés.

Le camp BSS qui était programmé dans les travaux de réhabilitation se trouve inaccessible car occupé par les ex-seleka. Cette situation a amené le comité de pilotage à réorienter des ressources pour la construction d'un mur de clôture afin de sécuriser le camp Kassaï.

Malgré le contexte difficile, les partenaires nationaux se sont montrés disponibles et actifs dans la recherche de solutions. En termes qualitatifs, le projet a renforcé les liens entre les différentes structures, notamment en établissant une relation de confiance au sein du Ministère de la Défense et de l'Etat-Major des Forces Armées centrafricaines. De plus, il a contribué à la création d'un outil d'enregistrement et de gestion des ressources humaines au sein du Ministère de la Défense, à la mise en place d'une équipe de travail FSD-PNUD-Ministère de la Défense et Etat-Major des FACA. Il a permis la reprise de la fréquentation des casernes et a réussi à impliquer les effectifs du Bataillon de génie en respectant les chiffres et les horaires de travail.

### 4.3. Nom du projet : **Projet conjoint d'appui à la lutte contre les violations des droits de l'homme et à la relance de la justice en RCA**

#### **Objectifs et justification**

Il s'agit d'un projet conjoint ambitieux qui associe le PNUD, la MINUSCA et ONU Femmes sur une durée de trois ans, de juillet 2014 à juillet 2017, ayant pour but la lutte contre les graves violations de droits de l'homme, la justice transitionnelle et la protection des droits dans les communautés à travers une approche pouvant mobiliser les communautés autour d'objectifs et d'intérêts communs et contribuer au retour de la cohésion sociale.

Le budget estimatif est d'USD. 14.984.004 selon le document de projet, signé le 7 juillet 2014. La fenêtre ONU est utilisée pour ce projet conjoint financé par les Etats-Unis par le biais de l'INL, qui effectue sa première contribution à un fonds pluripartenaire à travers du Fonds Ezingo, à hauteur d'USD. 11.253.925.

Le projet conjoint (PC) est structuré autour de cinq résultats principaux, de la façon suivante :

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Résultat 1</b> | <b>Le cadre stratégique et opérationnel de la justice assorti des mécanismes de lutte contre l'impunité est mis en place pour une réponse immédiate aux besoins de protection des populations</b>                              |
| Produit 1         | Un plan d'urgence et un document d'orientation stratégique sont produits et mis en œuvre   |
| Produit 2         | Des mécanismes de réconciliation, construction de la paix et de justice transitionnelle sont développés et mis en œuvre  |
| Produit 3         | La réforme du cadre légal est soutenue et favorise la réponse aux violations de droits de l'homme  |
| <b>Résultat 2</b> | <b>La protection des personnes et groupes vulnérables et leur accès à la justice sont renforcés à travers le rapprochement des mécanismes juridiques nationaux et internationaux</b>   |
| Produit 2         | Un mécanisme national d'enquêtes et d'instruction est opérationnel et mène des enquêtes relatives aux graves violations des droits de l'homme et à l'impunité  |
| Produit 3         | La justice criminelle est réactivée dans les zones d'intervention et contribue à la lutte contre les graves violations des droits commises lors des crises   |
| Produit 4         | Les audiences foraines relancées dans les zones d'intervention favorisent la présence de la justice  |
| Produit 5         | Le système pénitentiaire réactivé dans les zones d'intervention contribue à la lutte contre l'imputé et au respect des droits des détenus  |
| Produit 6         | Les victimes de graves violations de droits de l'homme participent aux processus de construction de la paix  |
| <b>Résultat 3</b> | <b>L'appui conjugué aux populations, aux acteurs étatiques et non étatiques locaux contribue à réduire l'impunité en matière de violences basées sur le genre et le sexe et permet aux victimes de recevoir une assistance</b> |
| Produit 1         | Les besoins de base de sécurité des communautés, particulièrement des groupes vulnérables, sont identifiés et traités à travers une méthodologie de sécurité de proximité  |
| Produit 2         | La Police/Gendarmerie est déployée dans des sites sensibles où la population est ou se sent vulnérable   |
| Produit 3         | Les forces de Police et Gendarmerie ne se rendent pas coupables de graves violations des droits de l'homme   |
| <b>Résultat 4</b> | <b>Le suivi des cas de violences basées sur le genre et le sexe est effectué et les</b>  |

|                   |  |
|-------------------|--|
|                   | <b>victimes de VBGS (violences basées sur le genre et le sexe) reçoivent une assistance</b>  |
| Produit 1         | Les victimes connaissent mieux leurs droits et les mécanismes d'assistance en matière de violences liées au genre et au sexe   |
| Produit 2         | Les victimes de VBGS bénéficient d'une assistance des organisations de la société civile dans les zones d'intervention   |
| <b>Résultat 5</b> | <b>Les conflits et l'insécurité dans les sites sensibles d'intervention sont progressivement gérés à travers des mécanismes de protection des droits et modes communautaires de règlement de litiges</b> |
| Produit 1         | La société civile sensibilise la population à ses droits, effectue un monitoring des droits de l'homme et fournit une assistance juridique et judiciaire aux populations                                 |
| Produit 2         | Les mécanismes locaux de gestion de conflits sont soutenus, assurent la protection des droits et diminuent l'insécurité dans les zones d'intervention  |
| Produit 3         | Les capacités des autorités administratives locales, notamment préfectorales et sous-préfectorales, sont renforcées pour prévenir et gérer les conflits au niveau local                                  |

Ce projet couvre les villes de Bangui et ses environs (Bégoua et Bimbo), Bambari/Bria, Bossangoa et Bouar et les préfectures de Haute Kotto, l'Ouham, et Nana-Mambere. L'exécution du projet est tributaire des conditions de sécurité qui seront revues périodiquement.

Le projet est d'une importance capitale car il vient en appui à la refondation de l'Etat centrafricain. La démission le 10 janvier 2014 du Président de la transition n'a pas apporté d'accalmie au pays et la montée en puissance de la milice anti-Balaka et la constitution de nombreux « groupes d'autodéfense » commettant des actions et des règlements de compte sur la population civile ont poussé plus de 276,000 personnes à quitter leur domicile et chercher refuge dans les quelques 62 sites de déplacés identifiés dans la ville de Bangui. La crise politico-militaire a eu d'importantes conséquences humanitaires et sociales, avec l'implosion du concept d'un état de droit et un niveau d'impunité croissant couplé à l'incapacité du pays de recouvrer un système fonctionnel d'administration de la justice. Ce projet est donc essentiel pour reconstituer les premiers moellons d'un nouvel état de droit, basé sur le respect des droits de l'homme, une relance de la justice et le retour à la sécurité. Le mandat de la MINUSCA comporte précisément un appui aux autorités de transition, dans l'attente des élections, pour arrêter et traduire en justice les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis dans le pays et pour renforcer les capacités de l'appareil judiciaire du pays et des institutions nationales de défense de droits de l'homme.

Il n'en demeure pas moins que depuis le coup d'état de mars 2013, le niveau de destruction et de pillage a été particulièrement sérieux car les forces Seleka ont été les premières à s'attaquer aux tribunaux, prisons, commissariats, brigades de gendarmerie et même les maisons de droit et du citoyen construites par le PNUD. Les prisons ont été vidées et les dossiers de procédure détruits. Seuls les tribunaux de Bimbo, Bangui et Berbarati sont en mesure de tenir des audiences mais avec des capacités réduites.

Le support des bailleurs de fonds a été l'élément le plus important de 2014, car sans financement ce projet ne pourrait être mis en œuvre. Les composantes sont multiples et démontrent une approche holistique et intégrée qui cible autant l'ordre public que le rétablissement de l'état de droit et la relance de la justice dans un pays déchiré par les conflits,

au sein d'un projet conjoint contenant aussi des éléments essentiels à la réconciliation nationale, comme la justice transitionnelle.

Ce projet vient aussi en appui aux deux premiers projets mentionnés, dans une logique de complémentarité et de coordination des efforts de la communauté internationale dans son appui à la stabilisation du pays et à la réconciliation nationale.

#### **Effets et résultats obtenus :**

Résultat 1 : Le travail sur le plan d'urgence n'a pu être entrepris car le Ministre n'avait pas encore réuni le comité en charge de la révision du plan. En conséquence, l'équipe du projet a donné ses apports techniques concernant la version préliminaire du plan d'urgence.

Trois membres de l'équipe projet ont assisté le ministère de la justice dans l'établissement d'un groupe de travail chargé d'écrire un projet de loi pour la création d'un tribunal pour des crimes spéciaux en septembre 2014, sous la direction de la Cour Suprême.

Le projet a également produit une cartographie des instruments légaux et des procédures pour protéger les femmes et les victimes de VBG. Il y a peu d'instruments légaux et la stratégie nationale pour combattre la VBG adoptée en 2012 n'est pas encore en application. De plus, il n'existe pas de jurisprudence car les victimes de VBG ne portent pas plainte.

Résultat 2 : L'équipe du projet a travaillé directement à la rédaction au sein du comité établi par le Ministère de la Justice d'un texte de loi pour la création d'un tribunal pour les crimes spéciaux et le travail a été complété en février 2015 avec la soumission d'un projet de loi du gouvernement présenté au Conseil National de la Transition.

En raison des conditions de sécurité, le déploiement de tribunaux itinérants dans les juridictions de Bouar et Bimbo n'a pu avoir lieu.

La formation auprès des partenaires nationaux sur les prisons a été organisée et sera réalisée en 2015.

Résultat 3 : un mécanisme institutionnel de supervision des forces de police et de gendarmerie a été développé avec les partenaires nationaux et soumis pour validation auprès du Ministère de la sécurité publique, sous forme de décret ministériel. Le mécanisme prévoit la création d'un comité conjoint de gestion de ressources humaines et deux sous-comités, sous la tutelle du Ministère de l'intérieur, de la Police et de la Gendarmerie. Les Nations Unies feront partie du comité et des sous-comités. Le décret pour l'opérationnalisation du mécanisme n'avait pas été promulgué au 31 décembre 2014.

Résultat 4 : Dans le domaine de la VBG, des partenaires nationaux faisant partie de la société civile ont été formés et ont produits des instruments de base pour les cas de VBG, en particulier une cartographie et les procédures opérationnelles standardisées, notamment pour la réception des victimes ayant besoin de soins médicaux et psychosociaux. De plus, 60 membres des organisations des droits de l'homme ont été formés en matière de support social, médico-légal et légal pour les victimes de VBG, en partenariat avec le Fond Muskoka et l'UNFPA.

Résultat 5 : la réhabilitation des préfectures n'a pas pu encore commencer en raison des conditions de sécurité

#### 4.4. Coûts directs for le secrétariat technique MPTF RCA

##### Objectifs et justification

Les projets de support aux coûts directs ont pour but la mise en place du secrétariat technique du MPTF RCA afin de jouer un rôle catalytique par rapport au financement des efforts de relèvement précoce et de construction de l'Etat de droit en RCA. Ce secrétariat assure également les liens et synergies entre ce projet et les efforts plus amples de consolidation, y inclus les projets financés par le PBF.

##### Effets et résultats obtenus :

Les activités du Secrétariat ont démarré en juillet 2014 grâce à l'appui du bureau du PNUD Kinshasa qui a détaché une collègue à Bangui pour 6 mois, avec l'objectif principal d'aider le Bureau du Coordinateur Résident à rendre opérationnel le cadre de gouvernance mise en place pour la gestion du MPTF en RCA et aider au lancement des projets.

Les principaux résultats ont été :

- L'organisation de deux réunions du comité de pilotage, les 10 juillet et 1<sup>er</sup> août 2014, pour approuver 2 projets : l'appui au secteur de la sécurité en RCA et la prise en charge des victimes de viol ;
- La simplification du processus de signature des documents de projets validée par le siège ;
- L'élaboration d'une ébauche de modèle d'allocation pour le mécanisme accéléré ;
- L'élaboration d'une feuille de route pour accompagner les organisations participantes des Nations Unies dans la mise en œuvre des projets financés ;
- L'élaboration d'un format de budget détaillé ;
- Préparation de la requête de transfert à envoyer au MPFT pour le projet FACA ;
- Contribution à la présentation du MPTF au Forum des partenaires de Yaoundé de juillet 2014 ;
- Présentation du MPTF à l'UNCT ;
- Branding du MPTF : le fonds a été rebaptisé en septembre et s'appelle désormais le Fonds *Ezingo* (renaissance en Sango) ;
- Ressources humaines du Secrétariat : sur trois positions budgétisées, seule la position du gestionnaire du Fonds a été retenue comme priorité pour le moment, en attendant la mobilisation de ressources additionnelles.

#### 5. Défis essentiels

Les principaux défis sont les retards dans l'exécution et la mise en œuvre des projets, compte tenu des conditions de sécurité. En effet, malgré le déploiement de la MINUSCA, le pays est en proie à la violence. Certains des objectifs des projets financés (comme notamment la réhabilitation du Camp BSS qui est actuellement occupé par les ex-Seleka) ont dû être revus en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire. De même, dans le projet de lutte contre les violations de droits de l'homme, certaines activités ont été retardées.

Il paraît également difficile de recruter des experts francophone avec le profil adéquat afin d'assurer la gestion de certains projets (et la rédaction en anglais des rapports d'avancement



des programmes par les agences participantes). Mais sans aucun doute le défi principal relève des conditions de sécurité.

## **6. Conclusions et recommandations**

L'année 2014 correspond à une continuation et même à une augmentation de la crise politico-militaire en RCA qui débouche sur la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies établissant la MINUSCA avec un effectif de 12,000 membres sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Devant la dégradation des conditions de sécurité, de l'implosion des structures de l'Etat et de l'absence de capacités institutionnelles permettant le maintien d'un Etat de droit, la communauté internationale s'est accordée à créer le Fonds Ezingo, avec l'objectif d'appuyer la proposition en six points du Secrétaire Général pour la RCA, et assurer une transition aussi pacifique que possible envers une consolidation de la paix et une période de stabilisation permettant la tenue de nouvelles élections.

La création du Fonds Ezingo correspond à un besoin urgent et critique afin d'assurer que les projets nécessaires à la consolidation de la paix et à un relèvement précoce qui permette la restauration d'un état de droit garantissant la sécurité de la population soient actuellement mis en œuvre. De nombreux problèmes demeurent, mais le déploiement complet de la MINUSCA qui n'a pu s'effectuer que progressivement durant 2014 jusqu'en septembre 2014 a conditionné la mise en œuvre de différents projets qui sont tributaires des conditions de sécurité et d'un minimum de stabilité. L'appui du Fonds Ezingo, comme celui de toute la communauté internationale, est essentiel pour permettre au pays de se récupérer de la crise politico-militaire qui sévit encore. Avec les différents efforts des acteurs internationaux et nationaux en appui aux six points de la proposition du Secrétaire Général de l'ONU et le support de la MINUSCA et des agences spécialisées des Nations Unies, la consolidation de la paix, la stabilisation et le relèvement du pays dans un contexte d'état de droit et de bonne gouvernance démocratique, devrait pouvoir être un objectif réalisable au long des dix années futures, ce qui correspond à la durée du Fonds Ezingo, pour autant que tous les acteurs impliqués maintiennent leur engagement et soutien dans un contexte complexe et difficile. La RCA était déjà, avant la crise, l'un de pays les plus pauvres et démunis du continent africain. La crise n'a fait qu'exacerber les déficiences structurelles et institutionnelles, alors que les besoins humanitaires n'ont fait qu'augmenter exponentiellement en raison de l'impunité et des violations répétées et massives des droits de l'homme. Le Fonds Ezingo permet donc une approche intégrée et complémentaire aux autres efforts en cours dans le pays.

Il faudra attendre l'année 2015 pour obtenir la confirmation des résultats en cours des différentes interventions, ce qui sera couvert dans le rapport annuel de 2015 qui sera préparé en 2016.